



comment démissionner d'un arrêté municipal de 6 mois??

Par **taupinette**, le **29/07/2011** à **22:30**

Bonjour,

pouvez-vous m'aider je souhaiterais démissionner d'un arrêté municipal de remplacement de 6 mois qui se termine fin novembre. Au vue des pressions subis par les élus et leurs manques de confiance dans mon travail en tant que directrice d'ALSH, exemple: je licencie du personnel qui ne fait pas son travail et qui manque de respect, on me fait comprendre qu'il faut que je sois souple et que je dois passer dessus et rembaucher la personne. Durant un mois, j'ai donc subis cette personne, les pressions. Ce soir après un gros clache et mettre fait insulté de tout les noms, je souhaiterais démissionner sachant que je pars en congé le 5 août jusqu'au 25 août et que je récupère toutes mes heures qu'on veut pas me payer du 29/08 au 2/09. Donc, je reviendrais à mon poste que le 5 septembre, est-ce possible de poser un préavis de départ pendant ces congés???

Merci par avance de vos réponses

Taupinette en détresse

Par **P.M.**, le **30/07/2011** à **11:19**

Bonjour,

Je ne suis pas spécialiste du statut de droit public mais, en principe, vous devrez respecter un préavis et/ou attendre l'acceptation de l'autorité administrative pour pouvoir quitter votre poste...

Pour les contrats de droit privé, les congés payés qui tombent pendant le préavis en repoussent le terme...

Par **taupinette**, le **30/07/2011** à **12:15**

Merci de ses quelques renseignements.